

PONT-LABBÉ

Avec l'association T'es Cap, on apprend mieux à deux

Entre Youenn, 11 ans, élève de 6^e au collège de Plozévet et Johanna, bénévole de l'association T'es Cap, visiblement le courant passe. Le binôme a trouvé son rythme de croisière et les devoirs à la maison ne sont plus source de conflit.

Delphine Tanguy



Youenn, 11 ans, élève en sixième et Johanna, bénévole de l'association T'es Cap. Le Télégramme/Delphine Tanguy

« On a fait appel à l'association T'es cap parce que la situation était un peu conflictuelle avec Youenn quand il s'agissait de faire les devoirs. On ne voulait pas rester comme ça. Depuis, on a trouvé un bon équilibre », émet Laetitia, la maman de Youenn. « Je trouve que c'est beaucoup plus facile de faire les devoirs et avec Johanna, on s'entend bien », abonde le collégien, qui doit composer avec une dyslexie orthographique. Ce handicap pour l'apprentissage du langage écrit ne peut être diagnostiqué qu'en CM1, précise sa maman. Elle a dû se battre pour le faire reconnaître auprès de la MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées) et obtenir un auxiliaire de vie scolaire.

Un lien fort s'est créé

Deux fois par semaine, le mercredi soir et le samedi matin, Johanna, bénévole et secrétaire de l'association, se rend au domicile du jeune collégien à Trégoat pour l'accompagner dans ses apprentissages. « On définit les jours avec la famille. En milieu de semaine, c'est bien pour faire les devoirs et le samedi matin, on est déjà dans une autre approche. On peut anticiper la semaine suivante », explique Johanna. Elle a rejoint ce secteur associatif parce qu'elle aime le contact avec les gens tant aux niveaux personnel que professionnel et avoue être comblée de ce côté-là. Et elle se réjouit déjà des succès de son petit

protégé, un jeune garçon débordant d'énergie qui rêve d'être aide soigneur dans un parc animalier, et qu'elle suit depuis avril 2019.

Pendant le confinement, ils ont fonctionné par Skype et depuis la rentrée en sixième, qui a demandé beaucoup d'adaptation, les progrès sont notables. « En français, il y a de l'amélioration et il a eu de bons résultats », se félicite Johanna tout sourire. Tous les deux sont ravis de pouvoir continuer à cheminer ensemble car un lien fort s'est créé entre eux.

Redonner confiance à l'enfant

À partir du moment où le lien de confiance s'est créé avec l'enfant et la famille, il n'y a pas de raison de ne pas poursuivre l'accompagnement dans la durée. « On fait toujours le point en fin d'année scolaire », décrit Jean-Michel Jézéquel, président de l'association, qui demande aux bénévoles de s'engager au minimum à suivre un enfant pendant une année scolaire. « Ce n'est pas une association d'aide aux devoirs. On est là pour accompagner l'enfant dans son développement pour lui redonner confiance dans ses capacités », précise ce dernier qui cite volontiers Albert Einstein, probablement le dyslexique le plus célèbre, pour rassurer sur les aptitudes des

enfants Dys.

Sur l'année scolaire 2019-2020, ce sont ainsi 220 enfants ou jeunes aux profils divers, du CP à la terminale, qui ont été accompagnés par 110 bénévoles sur les secteurs du Pays bigouden, du Cap-Sizun, de Quimper, de Fouesnant et de Quimperlé, avec un taux de suivi de 76 %. « On a actuellement 90 bénévoles, ce qui est très bien vu le contexte et on a aussi recours à des jeunes en service civique », poursuit Jean-Michel Jézéquel. L'association propose aussi des stages de révision et de remise à niveau de français et de maths pendant les vacances. Par ailleurs, elle s'attache à former les familles et des bénévoles pour mieux reconnaître et comprendre les difficultés des enfants Dys mais aussi découvrir d'autres façons d'apprendre.

Pratique

Si vous souhaitez faire appel à l'association ou la rejoindre en tant que bénévole, vous pouvez contacter l'équipe via l'adresse email : tescapcontact@gmail.com ou en téléphonant au 09 51 65 05 38. Association T'es Cap, 4 Rue René-Daniel à Plonéour-Lanvern.

Ouverture au public, mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mercredi de 10 h à 12 h, jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h.